

Annexe III
Calendrier des élections en cas de second tour

OPÉRATIONS	Lorsque aucune liste n'a été déposée par les organisations syndicales représentatives à la date limite de dépôt des listes	Lorsque le quorum requis n'est pas atteint
	ADAENES SAENES- ADJENES	
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des professions de foi	28 octobre 2010 à 9 heures	14 décembre 2010 à 9 heures
Ouverture des plis contenant les professions de foi et tirage au sort de l'ordre d'affichage des listes des organisations syndicales	28 octobre 2010 à 9 heures	14 décembre 2010 à 9 heures
Affichage du nom des organisations syndicales ayant présenté des listes pour les différents scrutins	28 octobre 2010	16 décembre 2010
Date limite d'affichage des listes électorales	25 novembre 2010	11 janvier 2011
Date limite de transmission du matériel de vote aux électeurs votant par correspondance et au bureau central	25 novembre 2010	11 janvier 2011
Scrutin	9 décembre 2010 Salle Monique Lescure 107 rue de Grenelle 75007 PARIS de 9 heures à 17 heures	25 janvier 2011 Salle Monique Lescure 107 rue de Grenelle 75007 PARIS de 9 heures à 17 heures
Recensement des votes Dépouillement de tous les bulletins de vote Proclamation des résultats	9 décembre 2010 à partir de 17 heures	25 janvier 2011 à partir de 17 heures